

senteraient, par toutes les contradictions qui pourraient s'élever autour de lui, par tout ce qu'il y aurait enfin de pénible dans cette étrange conception, qui fut couronnée d'un plein succès.

M. Frignani est de Ravenne, l'antique cité des Exarques, le municpe dont Sidoine raillait les marais et les grenouilles, quand un de ses amis de là-bas lui reprochait nos brouillards lyonnais, au V<sup>e</sup> siècle déjà, ce qui doit nous consoler un peu, et nous montrer que les brouillards du Rhône attristèrent aussi nos ancêtres. On sait ce que souffrit en 1821 la Romagne, soupçonnée d'avoir vu avec joie les efforts insurrectionnels de Naples. Bien de jeunes hommes qui rêvaient l'indépendance de la patrie et qui avaient dans l'ame des idées vives et généreuses, furent enlacés comme en un réseau qui leur coûta la vie, ou qui les jeta sur la terre d'exil, pour y apprendre ce que disait si énergiquement l'ardent proscrit de Florence :

*Tu proverai si come sa di sa le, etc.*

« Tu verras combien le pain étranger sent le sel, et combien c'est chose amère que de monter et de descendre l'escalier d'autrui. »

M. Frignagni étudiait le droit à Bologne, quand il apprit les arrestations qui se faisaient dans sa ville natale ; il s'y rendit, et ne tarda pas à être incarcéré. Il avait alors vingt-trois ans. Les prisonniers étaient nombreux, et les mêmes soupçons pesaient sur eux. On les avait enfermés dans les cellules désertes du vieux cloître de Saint-Vital, élevé sur l'emplacement d'un amphithéâtre romain, et les malheureux captifs se rappelaient involontairement les victimes qui jadis avaient souffert en ces mêmes lieux des tortures atroces. Une fois là, Angelo Frignani eut à subir un interrogatoire qui ne roulait que sur quelques insignifiantes puérilités ; on lui fit un crime de ses liaisons avec le comte Édouard Fabri, auteur de quel-